

POLYGAMIE



Ne pas jeter sur la voie publique

avec le MNR, halte au pillage de nos caisses sociales

Le 2 avril, une conductrice est verbalisée pour port de voile intégral. A la suite de cette affaire, le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux révélait que le conjoint de cette femme vivrait en situation de polygamie avec quatre femmes, dont chacune «bénéficierait de l'allocation de parent isolé». Notre ministre semble donc découvrir l'existence de la polygamie en France et des abus qu'elle

engendre. Or la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme estimait en 2006 qu'il y avait de 16 000 à 20 000 familles polygames en France : il ne s'agit donc pas d'un phénomène négligeable, avec toutes les conséquences financières («allocation de parent isolé») et sociales (attribution de logements) qu'il entraîne.

Refusons les modes de vie contraires à nos traditions européennes



- J'apporte mon soutien au MNR et verse la somme de (chèque à l'ordre de «AFMNR»)
- Je souhaite recevoir, gratuitement et sans engagement de ma part, une documentation sur le MNR

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Courriel :@.....

A renvoyer à : M N R - 15 Rue de Cronstadt - 75015 Paris Tél.: 01 56 56 64 34 - www.m-n-r.fr